

RÉUNION DU 03 JUILLET 2015

Le trois juillet deux mille quinze, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le vingt-neuf juin deux mille quinze, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique HESDIN, Maire.

Etaient présents : DUBREUCQ Marie-Claire ; THÉO Philippe ; ANDRIEU Francis ; VANDEN BOGAERDE Johann ; Christine LEMPEREUR ; BRISSY Emmanuelle ; BOYENVAL Philippe ; VAN DE MOORTELE Stéphane ; DHORNE Dominique.

Absents excusés : BLIMOND Brigitte ; CRÉPEAU Anne-Sophie ; LEFEVRE Matthieu (pouvoir donné à P. THEO) ; Laurent MALOIGNE (pouvoir donné à J. VANDEN BOGAERDE) ; TATTEBAUT Michel (pouvoir donné à M-C. DUBREUCQ).

Secrétaire de séance : Christine LEMPEREUR

Compte rendu affiché le : 10 juillet 2015

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17 AVRIL 2015.

☞ Compte-rendu lu, approuvé et signé par tous les membres présents.

II - PARTICIPATION AUX PRE-DIAGNOSTICS BATIMENTS ET AU DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC, PROPOSES PAR LA FDE80.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les actions proposées par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE) en ce qui concerne la Maitrise de la Demande en Energie (MDE). Elle propose notamment :

- la réalisation d'un «pré-diagnostic bâtiments publics»
- et/ou la réalisation d'un «diagnostic éclairage public»

Il précise que la démarche requiert un «Correspondant Energie» dont les fonctions sont énumérées dans la convention.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de choisir tout ou partie des actions de Maitrise de l'Energie et de l'autoriser à signer la convention à passer avec la FDE qui précisera le cahier des charges retenu.

La convention précise notamment le versement par la commune d'une participation :

- de 45 € par équipement pour le pré-diagnostic bâtiments publics
- de 15 € par armoire pour le diagnostic éclairage public
- si la FDE ne dispose pas des informations nécessaires du parc d'éclairage public de la commune, de 1€ par habitant au titre du «relevé d'inventaire».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Accepte la réalisation d'un «pré-diagnostic bâtiments publics»**
- **Accepte la réalisation d'un «diagnostic éclairage public»**
- **Confie la réalisation des opérations à la FDE,**
- **Autorise Monsieur le Maire à remplir et signer la convention,**
- **Accepte la participation financière de la commune détaillée ci-dessus,**
- **Nomme Johann VANDEN BOGAERDE «Correspondant Energie».**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le service pluriannuel de «Conseil en Energie Partagé» (CEP) que propose la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE80). Ce service permet à la commune de bénéficier de la compétence d'énergéticiens, partagés à l'échelle intercommunale, et ainsi de bénéficier de conseils en rapport avec les économies d'énergie en particulier dans le bâtiment et l'éclairage public, en adhérant à la compétence optionnelle «Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie».

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'adhérer à ce service pluriannuel de CEP* pour lequel la FDE demande actuellement une contribution de 0,50€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer à la compétence optionnelle «Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie» que propose la FDE ;
- d'adhérer au service pluriannuel de CEP proposé par la FDE ;
- d'approuver la signature de la convention entre la commune et la FDE80 ;
- d'inscrire cette dépense au budget communal ;
- de charger Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes.

III - AVIS SUR MODIFICATION DE LA DENOMINATION DU SIVOM DU CANTON DE BOVES EN SIVOM DE BOVES.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour faire suite à la suppression du Canton de Boves en date du 1^{er} janvier 2015 (conformément au décret 2014-263 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Somme), le Comité Syndical du SIVOM du Canton de Boves, par décision du 13 avril 2015, s'est prononcé pour :

- la transformation du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte du Canton de Boves en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte de Boves ;
- la dénomination suivante : "SIVOM de Boves".

Cette décision étant soumise aux dispositions de l'article L5211-20 du CGCT, il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette décision.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement à ces dispositions.

IV - DM N°1.

Madame DUBREUCQ, première adjointe chargée des finances, informe les membres du Conseil Municipal que le taille-haie de la commune est cassé, qu'il faut acquérir des panneaux de signalisation pour la résidence Anthelme et que la somme prévue pour l'aménagement des abords de la salle communale est un peu juste. D'autre part, il s'est avéré que la somme prévue au FCTVA lors du Budget Primitif avait été calculée au minimum.

Donc, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les mouvements de crédits suivants :

IR 10222 : FCTVA..... 2 700.00 €

ID 2135-111 : Aménagement terrain salle communale..... 1 550.00 €

ID 2152-119 : Panneaux signalisation..... 250.00 €

ID 2158-107 : Achat matériels 900.00 €

Où l'exposé de Mme DUBREUCQ et de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les mouvements de crédits tels que proposés par Monsieur le Maire.

V - DM N°2

Madame DUBREUCQ, première adjointe chargée des finances, informe les membres du Conseil Municipal de l'estimation totale de l'aménagement du terrain de la salle communale qui s'élèverait à 8 450€.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les crédits de cette opération par les mouvements suivants :

ID 2135-111 : Aménagement terrain salle communale..... + 2 200.00 €

ID 21311-116 : Portes école maternelle..... - 2 200.00 €

Où l'exposé de Mme DUBREUCQ et de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (12 voix pour et 1 voix contre), approuve les mouvements de crédits tels que proposés par Monsieur le Maire.

VI - QUESTIONS DIVERSES.

1/ Amiens Métropole :

* Mme DUBREUCQ indique que la réunion du CLTD (prévention de la délinquance) pour les communes du Sud de la Métropole a eu lieu le 25 juin 2015.

Elle s'est déroulée sous la présidence du Procureur de la République d'Amiens, des responsables des services de gendarmerie et de police et les représentants des communes. Les statistiques montrent une diminution des atteintes aux biens aussi bien en zone police que gendarmerie mais le nombre de vols de pots catalytiques augmente.

Un point est fait avec les communes ayant signé les conventions citoyennes.

Lors du tour de table, Mme DUBREUCQ a fait part des soucis de vitesse dans la traversée du village.

La prochaine réunion aura lieu le 29 octobre.

* Lors du dernier conseil d'Amiens Métropole le jeudi 02 juillet le Président GEST a fait part de la signature de la convention avec Orange sur la mise en place du haut débit : notre commune fait partie de la tranche médiane, juste après Dury.

Monsieur le Maire indique que le séminaire des maires a eu lieu le 13 juin.

* Il a été question de la mutualisation des achats (achat d'une lame de déneigement pour 2-3 communes), de la baisse des dotations de l'Etat (moins 11 M d'euros pour la communauté d'agglomération), la baisse des transports et une baisse des emplois de 5% grâce aux départs en retraite sur 3 ans.

Amiens Métropole veut garder 45 millions d'investissements pour aider au maintien des emplois des entreprises locales.

*A propos de la baisse des dotations de l'Etat, il est question d'un grand rassemblement des maires en septembre.

* Certains maires se sont plaints que les services d'Amiens Métropole interviennent sur le territoire communal sans prévenir le maire ou la mairie.

* M. le Maire a demandé à M. GEST que soit prise une décision définitive quant à l'assainissement collectif de nos trois villages.

* De plus le schéma des eaux pluviales est en cours, des analyses ont été effectuées, les résultats devraient arriver vers la fin de l'année.

De ce fait, l'aménagement des trottoirs est en attente de ce schéma pour la mare, l'évacuation des eaux dans la pâture Glorieux et le dévers de la chicane vers St-Sauflieu.

* Monsieur le Maire a rendez-vous le 07 juillet avec Amiens Métropole pour demander des propositions d'aménagement urbain pour sécuriser le cheminement piéton sur la RD1001.

2/ Hydrants (poteaux d'incendie) :

M. le Maire fait lecture d'un courrier de M. MAGNIER d'Amiens Métropole qui signale que la Métropole ne prend plus en charge la vérification des hydrants. La commune devra faire appel à une société privée.

3/ RESAGO - réunion transports :

Le 20 juin Ametis a fait la présentation du RESAGO : c'est un transport à la demande qui peut se réserver 2h avant par smartphone ou internet ou appel au numéro dédié.

M. RIFFLART, vice-président d'Amiens Métropole, chargé des transports était présent et a recueilli les desiderata des hébécois.

Une fiche synthétique des transports disponibles sur la commune sera distribuée en septembre.

4/ Jurés d'assise :

Hébécois a été tiré au sort. MMs P. THEO, J. LEMOINE et B. CARON ont été retenus pour figurer sur la liste des jurés potentiels.

5/ Notifications de subventions :

Pour les radars : 3052€ au titre des amendes de police, 2850€ sur la réserve parlementaire de Mme POMPILI.

6/ Cloches de la commune :

M. le Maire a pris la décision de faire sonner les cloches entre 8h00 et 20h00.

7/ Avis du service des Domaines pour la parcelle de terrain au 9 rue de la Vallée :

M. REMONT et Mme WARIN ont fait l'acquisition de la maison des conjoints HOLLEVILLE. M. le Maire a demandé au service des domaines son avis pour l'achat de 150m² le long de leur propriété afin d'agrandir la voie d'accès au futur lotissement derrière la mairie (conformément à l'emplacement réservé n°7 du PLU). Il faudrait compter 60€/m² soit 9000€.

8/ Lotissement derrière la mairie :

Un projet d'AFUL avait été évoqué mais la plupart des propriétaires étant âgés, la vente des parcelles à un lotisseur sera certainement préférée.

9/ Aménagement du terrain de la salle communale :

Une réunion a eu lieu le 23 juin pour rassembler les volontaires à la réalisation de la clôture qui devrait être posée début juillet. Monsieur le Maire va demander son avis au service fleurissement d'Amiens Métropole.

10/ Propreté de la cour de l'école :

L'institutrice a signalé la présence régulière de déjections canines et de bouteilles dans la cour de l'école ce qui représente un manque d'hygiène et un danger potentiel pour les jeunes enfants qui fréquentent la maternelle.

M. le Maire indique que l'employé communal vérifiera la propreté de la cour tous les matins et qu'il mettra en place, si le problème persiste, une signalisation interdisant les chiens dans la cour de l'école.

11/ P. THEO

Une réunion a eu lieu entre les communes de Dury, Sains en Amiénois, Saint-Fuscien, Saint-Sauflieu, Estrées sur Noye et les trois communes de notre regroupement afin de faire un état des lieux des écoles alentours.

Pour le groupement Saint-Fuscien/Sains-en-Amiénois/Estrées, tout se passe bien.

Dury et Saint-Sauflieu sont en perte d'élèves.

Peut-être faudrait-il envisager une mutualisation ? Une prochaine réunion sera organisée à et par Dury.

12/ F. ANDRIEU

Une réunion d'information sur les produits phytosanitaires encore utilisés a été organisée avec la FREDON.

En 2020 il n'y aura plus de phyto ce qui va être ennuyeux particulièrement pour l'entretien du cimetière.

Il existe un gazon ayant la propriété de pousser sur les cailloux. Un essai va être réalisé.

M. ANDRIEU signale qu'il a assisté à une réunion organisée par ErDF pour les collectivités ; les compteurs Linky seront installés sur la commune en 2017.

13/ C. LEMPEREUR

La commission jeunesse organise un après-midi kayak sur la base de loisirs de Loeuilly le 05 juillet. Rendez-vous devant la mairie à 14h00.

Séance levée à 22h45

**COMPTE-RENDU LU ET
APPROUVÉ
PAR TOUS LES MEMBRES
PRÉSENTS.**

HESDIN Dominique	DUBREUCQ Marie-Claire	THÉO Philippe	ANDRIEU Francis	MALOIGNE Laurent
LEFEVRE Matthieu	CRÉPEAU Anne-Sophie	VANDEN BOGAERDE Johann	BLIMOND Brigitte	LEMPEREUR Christine
BRISSY Emmanuelle	BOYENVAL Philippe	VAN DE MOORTELE Stéphane	DHORNE Dominique	TATTEBAUT Michel